

Chèques-Vacances 2026

Tous les bénéficiaires ne peuvent pas ou ne souhaitent pas partir avec la CCAS et les offres de séjour qu'elle propose.

Le Conseil d'Administration de votre CAS METZ RÉGIE a décidé de vous proposer de bénéficier des Chèques-Vacances à nouveau.



Modalités :

- Budget alloué : 30 000 €
- Montant total des Chèques-Vacances : 100,00 €
- Montant de la participation de la CAS : 50,00 €

Comment faire pour en bénéficier ?

- Je dois être **enregistré à la CAS METZ RÉGIE**.
- Je suis **titulaire** (date d'embauche + 1 an) à la date de souscription.
- Je n'ai **pas participé en 2025 à un séjour de plus de 5 nuitées consécutives à la CCAS** quels que soient la période, le type de séjour ou d'hébergement.

Souscription :

Avant le 24 avril 2026 pour une livraison mi-mai. *

Avant le 18 septembre 2026 pour une livraison mi-octobre. *

*** Clôture le 18 septembre 2026 ou dès que le budget alloué est atteint.**

Formulaire de demande et règlement à faire à la CAS METZ RÉGIE

2 place du Pontiffroy 57000 METZ

Un service Client à votre disposition :



09 69 32 06 16

Tapez *

Tapez 3 – bénéficiaire

Tapez 4 – assistance technique



form-beneficiaires@ancv.fr

POURQUOI PRENDRE DES CHÈQUES-VACANCES ?

Utilisation et avantages



Utilisables pour toute la famille
et toute l'année



Utilisables auprès de plus de
128600 professionnels
du tourisme et du loisir présents dans toute
la France



Valables 2 ans
en plus de l'année d'émission et
échangeables en fin de validité

5 types d'enseignes partenaires :



Hébergement

Hôtels, campings,
gîtes, clubs de
vacances...



Voyages et
transports

Agences de voyages en ligne
ou locales, croisières, billets
d'avion ou de train,
location de voiture...



Loisirs et culture

Parcs animaliers ou
d'attractions, cinémas,
musées, théâtres...



Restauration



Loisirs sportifs

Activités, licence et
clubs, location de
matériel sportif....

QU'EST-CE QUE LE FORMAT DÉMATÉRIALISÉ ?

Et où trouver des informations sur son réseau de partenaires ?



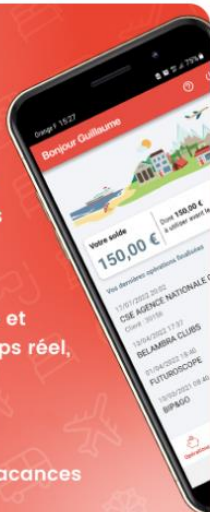
Leguide.ancv.com



Le Chèque-Vacances Connect

Parce que votre smartphone
sait faire autre chose que des
photos en voyage.

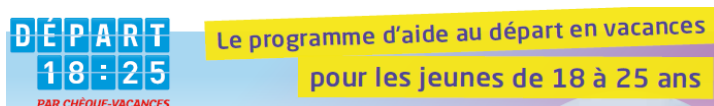
- ✓ Un compte à activer en ligne et
un accès à son solde en temps réel,
24h/24, 7j/7
- ✓ Dépense au centime près
- ✓ Auprès du réseau Chèque-Vacances
Connect
- ✓ Possibilité de changer librement de format
à tout moment, dès 30€, depuis
leguide.ancv.com pour passer au format
papier
- ✓ Une application mobile de paiement sans
contact pour régler sur place ou à distance
et en ligne





UN BON PLAN À PARTAGER (sans modération !) :

Programme d'aide au départ en vacances ouvert à tous les jeunes... même ceux qui n'ont pas de Chèques-Vacances !



C'est quoi ? Départ 18:25 propose toute l'année un large choix de séjours adaptés à vos envies et à votre budget ! :)

En plus des tarifs avantageux proposés sur le site depart1825.com, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'ANCV. Elle finance jusqu'à 80 % du coût de votre séjour, dans la limite de 250 € par personne et par an. Elle est directement déduite du prix à payer, avec 50 € minimum restant à votre charge.

Pour qui ? Tout jeune résidant en France et âgé de 18 à 25 ans à la date du départ peut réserver un séjour.

L'aide financière est attribuée sous condition de **ressources** ou de **statut** :

Ressources	OU	Statut
Attester d'un Revenu Fiscal de Référence inférieur à 17 280 €/an pour 1 part fiscale (dans votre avis d'imposition ou celui de votre foyer)		Être soit : • Étudiant boursier du CNOUS • En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation • En contrat aidé • Inscrit dans une école de la deuxième chance • Volontaire en service civique ou ayant terminé sa mission depuis moins d'1 an • Signataire d'un contrat Pacea • Suivi par l'Aide Sociale à l'Enfance

Rendez-vous sur depart1825.com



ET UN AUTRE BON PLAN À PARTAGER (sans modération !) :

Programme d'aide au départ en vacances ouvert aux seniors... même ceux qui ont des petites retraites !

Seniors en vacances, c'est quoi ?

Une offre de séjours, à un tarif préférentiel, vers la destination de votre choix.

- > Des séjours tout compris, hors transport: hébergement, pension complète, les transferts aller-retour de la gare d'arrivée la plus proche au lieu de séjour, des activités quotidiennes, des animations tous les soirs.
- > Près de 200 destinations en France et en Europe : mer, montagne, ville ou campagne.
- > Dans des lieux adaptés aux Seniors situés dans des villages ou centres de vacances, résidences de tourisme, hôtels ou hôtels club.
- > Des animations qui permettent de créer du lien social et de rompre avec le quotidien : sortie à la découverte du patrimoine des régions, activités sportives (aquagym, yoga, randonnée...) et ludiques (dégustations de spécialités locales...), soirées animées (cabaret, karaoké, soirée dansante...)

Seniors en vacances, pour qui ?

Pour les personnes suivantes, sans conditions de revenus :

- > Agées de 60 ans et + au moment du séjour (ou + de 55 ans en situation de handicap).
- > Retraitées ou sans activités professionnelles.
- > Résidant en France.

Mais aussi :

- > Les personnes rattachées au foyer fiscal du Senior bénéficiaire du programme.
- > Les aidants du Senior bénéficiaire en situation de dépendance ou de handicap.
- > Les jeunes accompagnant un Senior bénéficiaire dans le cadre d'un séjour intergénérationnel.

Retrouvez toutes les informations et le catalogue des destinations :



www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev



seniorsenvacances@ancv.fr



0 969 320 616

Service gratuit
+ prix appel

Formulaire de demande de Chèques-Vacances 2026

Bon de commande à remplir par l'Ouvrant Droit

Nom et prénom de l'Ouvrant Droit :

NIA :

Téléphone fixe : **portable personnel*** :

Adresse de messagerie personnelle* :

*Le numéro de portable personnel et l'adresse de messagerie personnelle sont **obligatoires**. Le numéro de portable doit commencer obligatoirement par 06 ou 07 (les numéros de portable étrangers ne sont pas acceptés). Les numéros de portable et adresses mail personnels sont à privilégier. Vous êtes donc invités à transmettre vos coordonnées personnelles et non professionnelles. Elles serviront à vous authentifier pour l'activation de votre compte Chèque-Vacances Connect. Il vous faut donc impérativement posséder un smartphone afin de télécharger l'application Chèque-Vacances Connect.

☐ Je souhaite des Chèques-Vacances Connect → le format dématérialisé



Information obligatoire : version minimum de votre smartphone iOS 15.0 ou Android 9.

☐ Je souhaite des Chèques-Vacances Classic → le format classique papier



Les bénéficiaires cochent une des deux cases. Si aucune case n'est cochée le Chèque-Vacances Connect sera sélectionné par défaut.

La partie ci-dessous est réservée aux bénéficiaires qui font le choix du Chèque-Vacances Classic.

Montant des Chèques-Vacances Classic remis à l'ouvrant droit : 100,00 €

Reçu par l'ouvrant droit : date et signature (à remplir le jour du retrait du chéquier papier à la CAS)